

Frank Vandebroucke, L'impératif d'une flexibilité équitable dans le système de pension

Contribution à la revue Pyramides (nr. 32, 2019), éditée par le Centre d'Etude et de Recherches en Administration Publique (CERAP, ULB) et les éditions Larcier ; numéro spécial de Pyramides en soutien du Colloque « La réforme des pensions, pour quels enjeux sociétaux ? » du 24 septembre 2019.

Abstract:

Par rapport à d'autres questions sociétales, le débat sur les pensions porte sur un sujet techniquement simple mais émotionnellement chargé car les pensions ont tout à voir avec deux questions fort délicates : la sécurité et la liberté. Les pensions doivent apporter de la sécurité. Tout le monde s'accordera sur ce point. Mais nous sous-estimons la mesure dans laquelle le débat porte aussi sur la liberté. Dans la première partie de cette contribution, j'indique les questions essentielles qui se posent dans un débat de société sur le système de pension en tant que contrat intergénérationnel et j'explique succinctement que la « sécurité » peut avoir plusieurs interprétations. La deuxième partie est consacrée à la « liberté ». Dans la troisième partie, j'aborde la discussion sur les métiers pénibles. Ceci m'amène, dans la quatrième partie, à considérer la mesure dans laquelle nous voulons conserver des éléments de notre tradition bismarckienne (c.à.d. assurancielle) dans la politique des pensions ou si nous devrions opter pour la combinaison d'une pension de base (universelle et uniforme) et de pensions complémentaires à l'instar des Pays-Bas. Je conclus par une proposition pragmatique.

Trefwoorden : pensions, flexibilité, âge de retraite, sécurité, réforme des pensions, Belgique, politique sociale